



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 29 juin 2017**

**DELIBERATION N° 116/ 6/2017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**

*L'an deux mille dix-sept, le jeudi 29 juin à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 juin 2017.*

**Présents Titulaires : 30**

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 10**

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Thierry DEVILLE à Pierre-Antoine LEVI, Paul GRAND à Christian MOULIS, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Rodolphe PORTOLES à Daniel DONADIO, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Monique VALAT à Annie GUILLOT.

**Absents Excusés : 4**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre BONNEFOUS, Aline CASTILLO, Gaël TABARLY.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ**

*Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Présidente, est sortie et n'a pas participé au vote*

**Monsieur Jean-Martial DEJEAN donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

**En section de fonctionnement**

Les dépenses sont ventilées principalement entre le montant de la Contribution Forfaitaire Annuelle actualisée (5 036 314 €) et celui lié aux compensations tarifaires (355 024 €).  
Les recettes proviennent principalement du versement transport (3 811 804 €), de la Dotation Générale de Décentralisation (716 682 €) ainsi que de la subvention d'équilibre du Budget Principal (926 011 €).

Il n'y a pas de réalisations budgétaires en section d'investissement sur ce Budget Annexe.

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2016, et la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2016 considéré,

Vu la délibération n° 215 du 17 décembre 2015 portant « Exercice 2016 – Vote du Budget Primitif Budget Annexe Transports M 43 »,

Vu la délibération n° 214 du 21 décembre 2016 portant « Exercice 2016 - Décision Modificative n° 1 - Budget Annexe Transports Urbains »,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 20 juin 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2016 suivants :

**GMCA BUDGET transports**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 454 496,98	5 454 496,98	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	0,00	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	0,00	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		5 454 496,98	5 454 496,98	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00	
	Section d'investissement	0,00	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 454 496,98	5 454 496,98	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	5 454 496,98	5 454 496,98	0,00

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des résultats de l'exercice 2016 tel que présentés ci-dessus et conformément au Compte Administratif annexé à la présente délibération,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 3.**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**06 JUIL. 2017**

De sa publication le :

**06 JUIL. 2017**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 juin 2017

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

